

CENTRE DE MÉDIATION IRIS

Formation complémentaire pour devenir médiateur familial

Pour répondre aux besoins spécifiques des professionnels du domaine psychosocial

Formation de 30 heures portant sur les aspects juridiques, fiscaux et économiques

Maximum 15 participants - Programme réparti sur deux périodes :

2-3 novembre et 15-16-17 novembre 2018

A. Modalités de garde et d'accès + contributions alimentaires (2-3 novembre) 8 h 30 à 16 h 30 (13 heures)

- Fondements de l'autorité parentale
- Type de garde et droits d'accès
- Partage des dépenses selon le type de garde
- Difficultés dans le calcul de la pension alimentaire (établissement des revenus, difficultés excessives et dépenses spéciales)
- Fiscalité liée au type de garde
- Rétroactivité de la pension alimentaire
- Enfant majeur, fin de la pension alimentaire (incluant les recours)

B. Pension alimentaire entre époux (15 nov.) 13 h à 17 h 15 (4 heures)

- Notions générales sur droit à la pension alimentaire
- Jurisprudence (notions de base)
- Présenter les calculs
- Révision des pensions alimentaires entre ex-époux



C. Partage des biens entre époux ou conjoints de fait (16-17 novembre) 8 h 30 à 16 h 30 (13 heures)

- Fondements du patrimoine familial
- Exclusions du patrimoine familial (héritages, dons, apports avant le mariage)
- Différents régimes matrimoniaux (séparation de bien et société d'acquêts)
- Droits des conjoints de faits et des conjoints mariés
- Différents régimes de pension
- Prestation compensatoire et enrichissement injustifié

FORMATEURS : Maître Michèle Pageau et Maître Louis Baribeau



Me Michèle Pageau fut admise au Barreau du Québec en 1998 et devint médiatrice familiale en 2015. Elle intervient à la Division des petites créances à titre de médiatrice civile. Me Pageau exerce une autre de ses passions : l'enseignement. C'est au sein du Collège Mérici et du Collège Bart qu'elle enseigne à des étudiant-e-s déterminé-e-s à devenir technicien/ne juridique. Amoureuse de la vie, Me Pageau est reconnue pour son dynamisme, sa passion et son souci du travail bien fait. Elle mettra tout en œuvre afin de supporter ses clients dans leur processus de séparation ou dans la résolution d'un litige au civil. Elle se fait également un devoir d'accompagner ses étudiants vers la réussite de leurs objectifs académiques.



Me Louis Baribeau exerce en litige familial en pratique privée au cabinet Louis Baribeau Avocat. Il est aussi médiateur familial associé au sein du Centre de médiation Iris. Me Baribeau est membre du Barreau depuis 1981. Outre la pratique privée, il s'est illustré comme journaliste et vulgarisateur juridique pour de nombreux journaux et magazines se méritant un premier prix canadien en journalisme décerné par le KRW Awards de Toronto. Il travaille en étroite collaboration avec des intervenants psychosociaux offrant une réponse globale aux différentes difficultés vécues en contexte de rupture conjugale. Il est cofondateur du Centre de santé et bien-être de Québec, qui met en lien des services professionnels, tels médecins, juristes, planificateurs financiers ou intervenants psychosociaux, avec la clientèle d'organismes communautaires dont les difficultés nécessitent l'intervention de différents professionnels.

COÛT ET MODALITÉS D'INSCRIPTION: 1350 \$ + taxes = 1552,16 \$

Toutes les formations comprennent : des pauses santé, de la documentation et des attestations officielles.

* Si le nombre de participants s'avérait insuffisant, nous nous réservons le droit d'annuler la formation.

** Advenant que la formation se déroule à l'extérieur de nos bureaux, il est à prévoir que des frais de 20 \$ + taxes par jour, vous soient chargés pour le repas du dîner.

INSCRIPTION : Compléter le formulaire d'inscription ci-joint et nous le retourner par courriel ou par télécopieur au 418 659-1046 ou directement en ligne au <http://www.mediation-iris.qc.ca/formations-colloques/inscription/>